

Formulaire de désignation de bénéficiaire et/ou de rentier remplaçant

Pour désigner le bénéficiaire d'un compte enregistré ou modifier une désignation (ne s'applique pas au Québec)

Numéro de compte (7 chiffres) : _____ **(ci-après, le «régime»)**

Nom du titulaire du compte : _____

Par la présente, je révoque toute désignation que j'aurais faite antérieurement à l'égard du régime, et je désigne la personne suivante :

Rentier remplaçant d'un FERR

(Pour un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) seulement)

- Je désigne mon conjoint ou conjoint de fait, dont le nom figure ci-dessous, comme rentier remplaçant advenant mon décès avant l'échéance du régime, afin que mon conjoint ou conjoint de fait continue de recevoir des paiements en vertu du régime après mon décès. Je comprends que si mon rentier remplaçant me survit et que j'ai également désigné un ou plusieurs bénéficiaires ci-dessous, la désignation de mon rentier remplaçant a préséance. Je comprends qu'après mon décès, mon rentier remplaçant peut changer le bénéficiaire ou les bénéficiaires que j'ai désignés. Je comprends que ma désignation d'un rentier remplaçant ne sera pas valide si la personne désignée n'est plus mon conjoint ou conjoint de fait au moment de mon décès.

| | | |
|---|---------------|--------------------------------|
| Prénom | Second prénom | Nom |
| Numéro d'assurance sociale | | Date de naissance (MM/JJ/AAAA) |
| Numéro de téléphone | | Adresse de courriel |
| Adresse résidentielle (les cases postales, les adresses de poste restante et les adresses «au soin de» ne sont pas acceptées) | | |
| Ville | Province | Code postal |

Désignation de bénéficiaire

- Je désigne la personne dont le nom figure ci-dessous comme bénéficiaire du produit du régime advenant mon décès. Je comprends que je peux aussi nommer un ou plusieurs bénéficiaires subsidiaires qui recevront le produit du régime si le ou les bénéficiaires désignés décèdent avant moi. Je comprends que si je ne désigne pas de bénéficiaire ou que si tous les bénéficiaires désignés et subsidiaires décèdent avant moi, ma succession pourrait avoir droit au produit du régime après mon décès. Conformément aux Conditions de la convention du client de InvestDirect HSBC, cette désignation demeurera en vigueur jusqu'à sa révocation.

Renseignements sur les bénéficiaires

Remarque : Le total des pourcentages de droits doit être égal à 100 %

Bénéficiaire principal 1

| | | |
|---|----------|----------------------------|
| Prénom | Nom | Pourcentage de droits |
| Relation avec le titulaire du compte | | Numéro d'assurance sociale |
| Numéro de téléphone | | Adresse de courriel |
| Adresse (les cases postales, les adresses de poste restante et les adresses «au soin de» ne sont pas acceptées) | | |
| Ville | Province | Code postal |

Bénéficiaire principal 2

| | | |
|---|----------|----------------------------|
| Prénom | Nom | Pourcentage de droits |
| Lien avec le titulaire du compte | | Numéro d'assurance sociale |
| Numéro de téléphone | | Adresse de courriel |
| Adresse (les cases postales, les adresses de poste restante et les adresses «au soin de» ne sont pas acceptées) | | |
| Ville | Province | Code postal |

Bénéficiaire principal 3

| | | |
|---|----------|----------------------------|
| Prénom | Nom | Pourcentage de droits |
| Lien avec le titulaire du compte | | Numéro d'assurance sociale |
| Numéro de téléphone | | Adresse de courriel |
| Adresse (les cases postales, les adresses de poste restante et les adresses «au soin de» ne sont pas acceptées) | | |
| Ville | Province | Code postal |

Désignation de bénéficiaire subsidiaire

(Advenant qu'il n'y ait aucun bénéficiaire principal survivant au moment de votre décès)

Bénéficiaire subsidiaire 1

| | | |
|---|----------|----------------------------|
| Prénom | Nom | Pourcentage de droits |
| Lien avec le titulaire du compte | | Numéro d'assurance sociale |
| Numéro de téléphone | | Adresse de courriel |
| Adresse (les cases postales, les adresses de poste restante et les adresses «au soin de» ne sont pas acceptées) | | |
| Ville | Province | Code postal |

Bénéficiaire subsidiaire 2

| | | |
|---|----------|----------------------------|
| Prénom | Nom | Pourcentage de droits |
| Lien avec le titulaire du compte | | Numéro d'assurance sociale |
| Numéro de téléphone | | Adresse de courriel |
| Adresse (les cases postales, les adresses de poste restante et les adresses «au soin de» ne sont pas acceptées) | | |
| Ville | Province | Code postal |

Bénéficiaire subsidiaire 3

| | | |
|---|----------|----------------------------|
| Prénom | Nom | Pourcentage de droits |
| Lien avec le titulaire du compte | | Numéro d'assurance sociale |
| Numéro de téléphone | | Adresse de courriel |
| Adresse (les cases postales, les adresses de poste restante et les adresses «au soin de» ne sont pas acceptées) | | |
| Ville | Province | Code postal |

Je reconnais qu'avant de faire la désignation ci-dessus, je dois discuter avec mon conseiller juridique de la validité et de l'incidence de la désignation.

Remarque : Au Québec, vous devez ajouter une clause spéciale dans votre testament pour pouvoir désigner un bénéficiaire.

Mise en garde : C'est à vous seul qu'il incombe de vérifier que la désignation est permise par la loi applicable, exécutoire et modifiée au besoin. Vos désignations ne seront pas révoquées ou modifiées automatiquement en cas de mariage, de divorce ou d'union de fait futur. Si, pour toute raison, vous souhaitez modifier la désignation, vous devez le faire au moyen d'une nouvelle désignation.

Bénéficiaire mineur : Si le bénéficiaire est un enfant mineur, vous devez vous assurer qu'un fiduciaire ou un tuteur de l'enfant mineur a été nommé conformément aux lois de votre province.

Signature

Signature du titulaire du compte

Date (MM/JJ/AAAA)

Signature du témoin*

Nom du témoin*

Date (MM/JJ/AAAA)

*** REMARQUE : Le témoin ne peut pas être le bénéficiaire ou le rentier remplaçant.**

Section réservée à un usage interne

Signature du responsable autorisé

Date (MM/JJ/AAAA)

Cette désignation a été acceptée au nom de la Société de fiducie HSBC, fiduciaire du régime.